**Motion contre la réforme du collège**

Par la présente nous réaffirmons avec détermination notre opposition à la réforme du collège dont la mise en place est prévue pour la rentrée 2016.

Nous refusons la perte d'heures d'enseignement pour les élèves de collège liée au passage à 26 heures hebdomadaires pour tous les niveaux.

Nous refusons la part d'autonomie laissée aux établissements qui ne fera qu’accroître les inégalités entre les collèges, les mettra en concurrence et nuira aux élèves qui déménageront au cours de leur scolarité.

Nous refusons la suppression des options latin et DP3, de la section européenne et du dispositif bilangue qui sont pourtant des ouvertures sur le monde et des facteurs d'épanouissement pour nos élèves.

Nous refusons l'introduction de la langue vivante 2 en classe de 5e avec des horaires insuffisants et la fragilisation de la diversité de l'offre linguistique au sein des établissements.

Nous refusons la globalisation des horaires des disciplines scientifiques en classe de sixième.

Nous refusons la suppression des deux heures d'accompagnement personnalisé (AP), en plus des horaires disciplinaires, en classe de sixième qui risque de se répercuter sur le volume horaire en français et en mathématiques.

Nous refusons la globalisation des horaires disciplinaires sur l'ensemble du cycle 4 (5e, 4e, 3e).

Nous refusons le flou qui règne sur les horaires d'arts plastiques et d'éducation musicale, regroupés sur la même ligne de la grille horaire.

Nous refusons que les professeurs documentalistes soient une fois encore « oubliés » par cette réforme et se voient dans le même temps imposer une accumulation de tâches annexes sans lien direct avec leur rôle auprès des élèves.

Nous refusons le flou qui entoure l'évaluation à l'heure actuelle, notamment pour le diplôme national du brevet.

Nous refusons l'application des nouveaux programmes sur les quatre niveaux du collège dès la rentrée 2016 et demandons leur échelonnement sur trois ou quatre ans.

Nous refusons l’interdisciplinarité imposée, cheval de troie de la polyvalence.

Nous refusons l'accroissement à venir du nombre de réunions et de conseils, y compris avec l’ensemble des écoles rattachées à notre établissement, pour tenter de mettre en place cette réforme.

Nous refusons que notre liberté pédagogique soit remise en cause en fonction de modalités de travail imposées localement.

Nous refusons la mise en concurrence des disciplines et des enseignants au sein des établissements et la destitution des pouvoirs du conseil d’administration au profit du conseil pédagogique.

L’indigence des formations quant à cette réforme et les conséquences dévastatrices de ce projet sur la DHG nous font croire que son abrogation est encore possible.

C’est ce que nous demandons par cette motion.